

APPROBATION MARCHÉ de GRÉ à GRÉ pour FOURNITURE de MAIS aux INDIGENTS

Le MAIRE. - Il a été fourni pour le Bureau de Bienfaisance par Monsieur VELOUPOULLE Justin la quantité de 10.766 Kilos de Maïs Riz nécessaire à la distribution aux indigents pendant la période du 4 Janvier au 2 Mars 1951.

Le Receveur Municipal signale que le montant des factures dépassant le maximum prévu pour achat sur simple facture, il y a lieu en conséquence de produire un marché de gré à gré.

Je vous demande d'agréer le marché de gré à gré ci-joint.

Adopté à l'unanimité.

Vu:

Saint-Denis le 2 juillet 1951
P. de Prefet. et par délégation
Le Chef de 2^e Division
Signé: Gavarini